

Troubles Musculo-Squelettiques Lancement d'un plan TMS au niveau de la Loire

Une **réunion d'information sur les TMS s'est déroulée le Mercredi 22 Novembre 2006 dans les locaux de la Cité des Entreprises à l'initiative du MEDEF Loire et de l'UIMM Loire** en présence de **Franck GAMBELLI**, Directeur du Service Sécurité, Conditions de travail, Environnement de l'UIMM et le **Docteur François PELLET**, Conseiller Médical de l'UIMM.

La recrudescence de ces nouvelles pathologies (les TMS représentent 70 % du total des maladies professionnelles avec une croissance de 20 % l'an) font qu'aujourd'hui les TMS s'inscrivent comme un véritable enjeu de santé publique.

Pour améliorer la maîtrise du risque TMS dans les entreprises, l'UIMM Loire, la CRAM Rhône-Alpes, l'AFPI Loire et l'ARACQ vont mettre en place un **plan d'action TMS dans la Loire**.

1^{ère} étape de ce plan d'action : former un groupe de travail avec les entreprises pour faire émerger, par une approche collective, une demande de prévention et élaborer un dispositif d'accompagnement des entreprises.

Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de l'ARACQ.

Démarrage du groupe de travail : **Février 2007**.

Pour vous inscrire :

ARACQ

Tél. : 04 77 92 89 81

E. mail : aracq@citedesentreprises.org